

Infos/Com INFRAPOLE Lorraine

Compte rendu de la RÉUNION DP du 11 MAI 2017.

Réunion présidée par M. ARADAS-DET, assisté de M. DUCH-RRH.

o **Embauches :**

Il est prévu 60 embauches sur notre Etablissement pour 2017, dont 24 effectives à la date de cette instance.

o **Intérim / sous-traitance.**

13 intérimaires travaillent en ce moment au sein de notre Etablissement.

Pour la période de juillet/aout, l'établissement fera appel à 9 agents SE de SPHERIS et 8 agents d'accompagnement de l'entreprise SAGES.

L'UNSA-Ferroviaire ne partage pas l'enthousiasme de la Direction concernant le partenariat avec nos sous-traitants. On brade trop facilement notre savoir-faire.

Le recours à « l'Interim » ne doit être qu'un moyen de recruter rapidement du personnel, avec comme unique objectif la constitution d'un vivier de personnel à embaucher définitivement dans l'année.

o **Projet Nomade**

La dotation et les règles d'éligibilité de tablettes/phablettes, pour les missions de surveillance par spécialités ont été remises en séance.

Si vous constatez une inégalité de dotation ou pour plus d'infos sur le sujet, contactez vos délégués UNSA.

○ BILAN FORMATION

La délégation CGT, après une suspension de séance, refuse d'être présente à la présentation du bilan de formation. Elle considère qu'une réunion entière doit être consacrée à ce sujet. Une réunion s'est déjà pourtant tenue sur le sujet, mais seule l'UNSA était présente. Le Directeur d'Etablissement maintient donc la présentation du bilan en l'absence de la CGT. Ce sujet est suffisamment complexe et difficile pour mériter toute notre attention. La formation des agents « SE » en est le parfait exemple. La délégation UNSA se tient à votre disposition pour toutes questions concernant le sujet.

○ MISE EN PLACE DU FORFAIT JOUR.

Le forfait jour doit être mis en place au plus tard le 17 Septembre. Une ICCHSCT (Instance de Coordination des Comités d'Hygiène, de Sécurité et des Conditions de Travail) va avoir lieu pour présenter et consulter les CHSCT sur le forfait jour.

L'UNSA-Ferroviaire : Pour l'instant, nous rappellerons uniquement le pourquoi de la mise en œuvre du forfait-jours. Nous suivons le dossier.

La spécificité de l'organisation du travail des agents de maîtrise et des cadres doit faire l'objet d'une attention particulière, afin de prendre en compte les responsabilités et les sujétions spécifiques auxquelles ces salariés font face au quotidien dans leur travail au service de l'entreprise. Le RH 0077 prévoyait à cet égard un dispositif spécifique dit « Titre III », non repris dans le décret n° 2016-755 du 8 juin 2016 relatif au régime de la durée du travail des salariés des entreprises du secteur du transport ferroviaire et des salariés affectés à des activités ferroviaires au sens de l'article L. 2161-2 du code des transports et donc non conforme.

La mise en place du forfait en jours vise à doter les agents de maîtrise et les cadres répondant aux conditions posées par le présent accord d'un régime de travail adapté et protecteur.

○ VETEMENTS DE TRAVAIL/ EPI HV.

En cas de forte chaleur, Le DET autorisera officiellement le non-port des tenues HV. Sous la condition évidente d'être équipé d'un article de HV. (type Gilet)

L'UNSA-Ferroviaire a été entendue par la direction. Elle a pris acte de nos propositions. Une vraie réflexion au niveau national sur la qualité des vêtements, du nettoyage et des délais de livraison doit être menée rapidement. L'UNSA est intervenue dans ce sens dans les plus hautes instances nationales.





LE SAVIEZ-VOUS ?

INFRA M&T recherche des alternants :

De Bac à Bac +5, Infra MT recherche des alternants (pilotés ou non) dans de nombreux métiers techniques pour SE, CAT, SM, Voie, LT, EALE, GREE,... dont Bac Pro, spécialité MEI, ELEEC, ST2I,...

Pour plus d'infos sur le sujet, contactez vos délégués UNSA.

LA BONNE INFO, C L'UNSA-Ferroviaire

Pour la délégation UNSA-Ferroviaire :

- ✓ Laurent GOUGNOT, Parcours SEG BLAINVILLE
- ✓ Stéphane HALLER, Equipe Voie de BLAINVILLE
- ✓ Philippe MARQUISE, Parcours SEG WOIPPY TRIAGE
- ✓ Jean-Christophe WITTMANN Parcours SEG BLAINVILLE
- ✓ Pierre BERTRAND, Représentant syndical (Parcours SEG METZ-SABLON)

La prochaine réunion des DP aura lieu le :

28/06/2017

Merci d'adresser vos questions avant le **22/06/2017** à la délégation UNSA.

Retrouvez toutes les infos et nos tracts sur notre site :

<http://lorraine.unsa-ferroviaire.org/>

UNSA Ferroviaire Lorraine :
Gare de Metz - Porte F- ☎ 03 87 62 67 64 ou 772 992
Villa Saint Jean - NANCY
ur.lorraine@unsa-ferroviaire.org





COTISATIONS 2017

QUALIFICATIONS	COTISATION ANNUELLE	CREDIT D'IMPOT (66 %)	COUT REEL ANNUEL POUR L'AGENT	COUT REEL APRES CREDIT D'IMPOTS PAR MOIS
A/B - TA	89 €	59 €	30 €	2,52 €
C - TB1	94 €	62 €	32 €	2,66 €
D1 - TB2	101 €	67 €	34 €	2,86 €
D2 - TB3	113 €	75 €	38 €	3,20 €
E1	114 €	75 €	39 €	3,23 €
E2	129 €	85 €	44 €	3,66 €
F1	139 €	92 €	47 €	3,94 €
F2	160 €	106 €	54 €	4,53 €
G1	170 €	112 €	58 €	4,82 €
G2	187 €	123 €	64 €	5,30 €
H1	201 €	133 €	68 €	5,70 €
H2	221 €	146 €	75 €	6,26 €
CS	240 €	158 €	82 €	6,80 €
CONTRACTUELS				
Exécution	91 €	60 €	31 €	2,58 €
Maîtrise	113 €	75 €	38 €	3,20 €
Cadre	142 €	94 €	48 €	4,02 €
ALTERNANTS	45 €	30 €	15 €	1,28 €
RETRAITES	45 €	30 €	15 €	1,28 €
VEUVES/VEUFS	21 €	14 €	7 €	0,60 €

Si vous souhaitez adhérer,
renvoyez le bulletin ci-après à:
UNSA-Ferroviaire LORRAINE
Porte F - Gare de Metz

BULLETIN D'ADHESION

NOM.....
Prénom.....
Qualification..... Niveau.....
N° CP..... Grade.....
Adresse domiciliaire.....
.....
Etablissement.....
LPA
Téléphone portable.....
Adresse mail.....@.....
 J'autorise l'UNSA-Ferroviaire à me faire parvenir de la documentation sur ma boîte mail.
A..... le.....

Signature :

Le prélèvement automatique de la cotisation permet un règlement échelonné en 4 fois (février, mai, août et novembre).

100 % gagnant



UNSA Ferroviaire Lorraine :
Gare de Metz - Porte F - ☎ 03 87 62 67 64 ou 772 992
Villa Saint Jean - NANCY
ur.lorraine@unsa-ferroviaire.org



UNSA Ferroviaire Lorraine :
Gare de Metz - Porte F - ☎ 03 87 62 67 64 ou 772 992
Villa Saint Jean - NANCY
ur.lorraine@unsa-ferroviaire.org

